Mise à disposition de la démarche

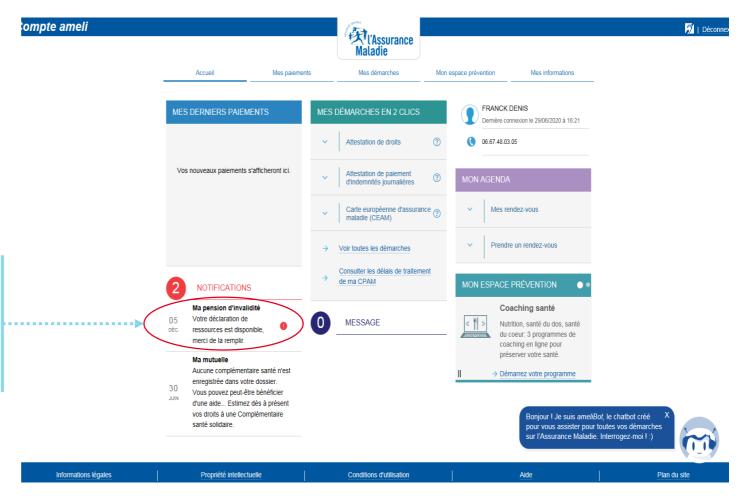


ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte ameli et visualise une nouvelle notification

A noter: L'assuré doit remplir une ou plusieurs déclarations par an selon un échéancier dépendant de sa catégorie de pension ou de revenus.

Une notification est envoyée sur le compte ameli et un email est adressé à l'assuré, lui indiquant qu'un message important l'attend dans son compte ameli.

Tant que l'assuré n'a pas reçu de notification, il ne peut pas faire sa déclaration.



Mise à disposition de la démarche



ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte ameli via le compte web

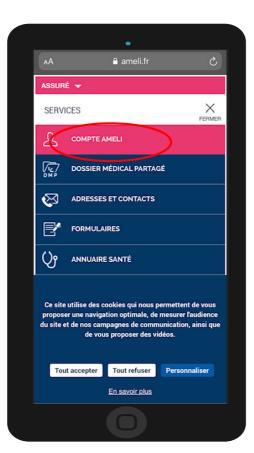
A noter : Si l'assuré n'a pas d'ordinateur, il est possible de réaliser la démarche à partir d'un smartphone sans utiliser l'application ameli.

Il convient d'utiliser le navigateur du smartphone

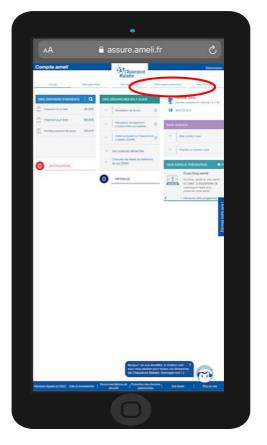
Firefox-Safari-Edge-Chrome- Google et de se rendre sur le site ameli.fr







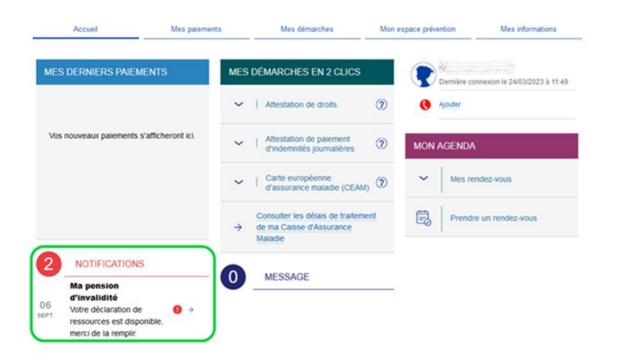




Etape préalable



ETAPE (1) : L'assuré accède à sa déclaration





L'assuré clique directement sur «Ma pension d'invalidité»

ou

L'assuré clique sur l'onglet « Mes démarches » puis sur « Invalidité : déclarer mes ressources »

Rappel d'information



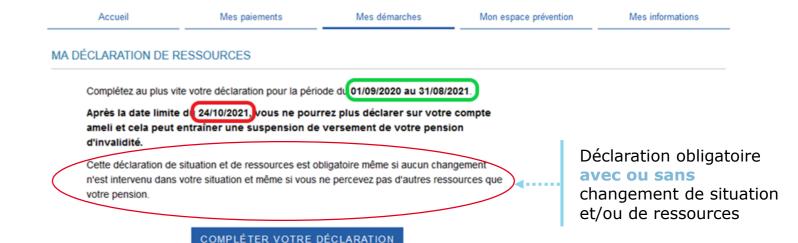


ETAPE (2) : Prise en compte des références temporelles de déclaration

Il est rappelé à l'assuré :

- ✓ La période concernée par la déclaration
- ✓ La date limite de déclaration
- ✓ Le risque de suspension de la pension si la déclaration est faite en retard

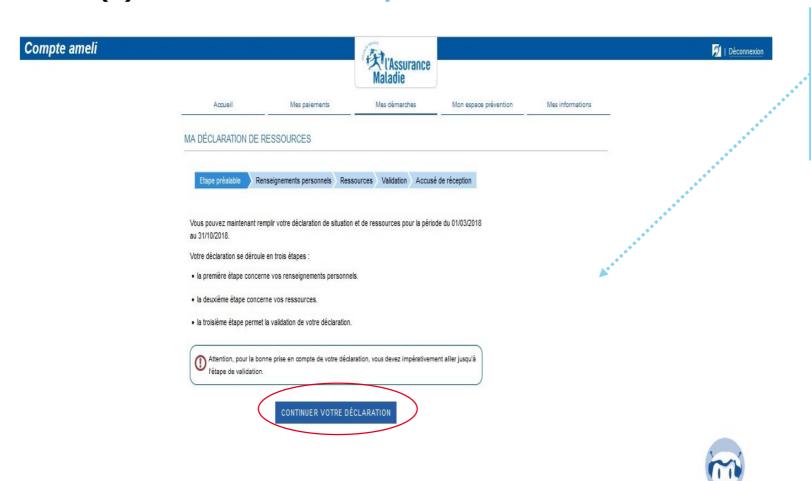
Soyez attentif aux dates de la période concernée par la déclaration







ETAPE (3) : Présentation des étapes de la déclaration.



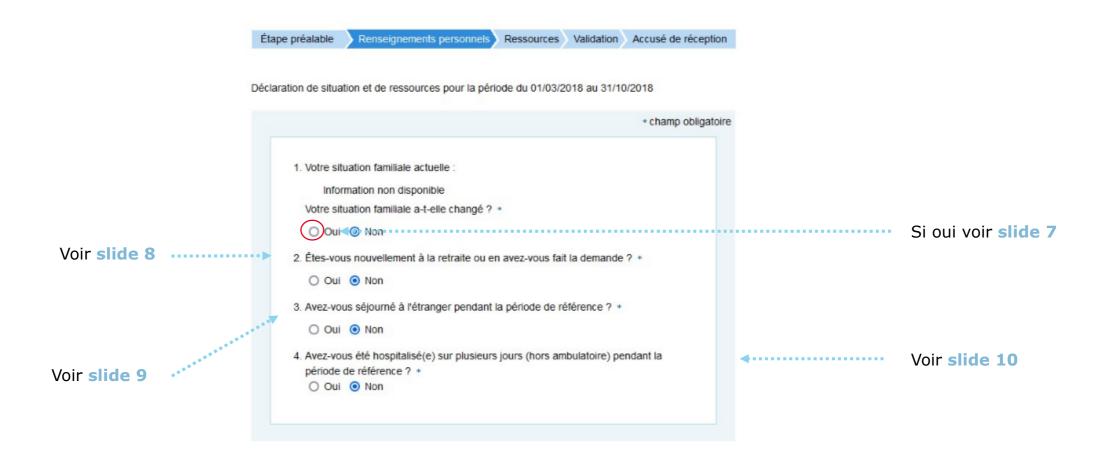


Pour la déclaration de ressources, il faut impérativement que l'assuré aille jusqu'au bout de la démarche car il n'y a pas de sauvegarde



Q =

ETAPE (3): L'assuré indique si sa situation a évolué ou non.





Q =

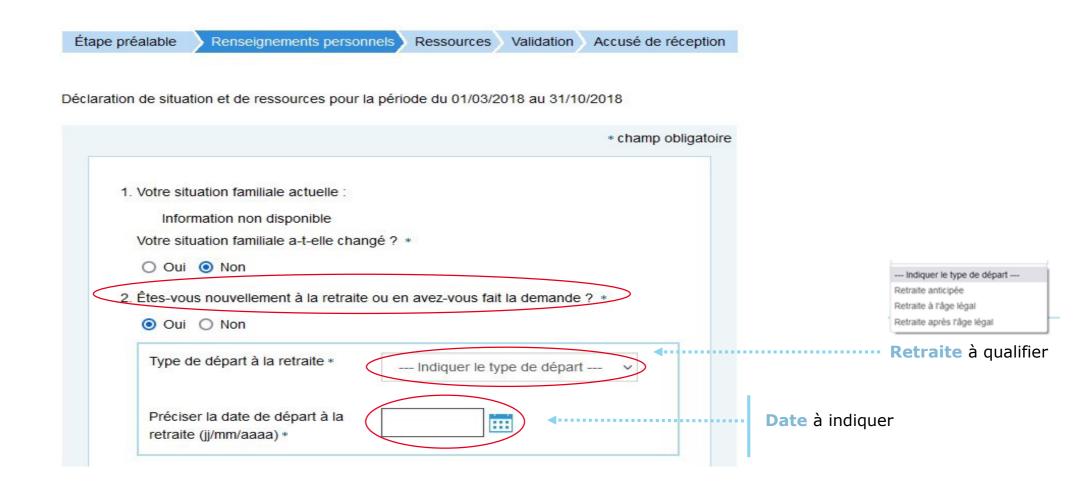
ETAPE (3): L'assuré indique si sa situation a évolué ou non.

Déclaration de situation et de ressources pour la période du 01/07/2023 au 31/08/2023 champs obligatoires 1. Votre situation familiale actuelle Information non disponible Votre situation familiale a-t-elle changé ? * Oui O Non Ma situation familiale a changé depuis le * Date à indiquer Ma nouvelle situation * Choisir. Choisir. Célibataire Marié(e) Choisir sa nouvelle Concubin(e) Divorcé(e) situation RETOUR Séparé(e) Veuf(ve) Protection des données Aide et Accessibilité : non conforme Recommandations de sécurité s et CGU



9 =

ETAPE (3) : Si l'assuré a au moins 55 ans et répond oui à la question de la retraite





Q =

ETAPE (3) : L'assuré indique avoir séjourné à l'étranger pendant la période de référence

É	tape préalable	Renseignements personnels	Ressources	Validation	Accusé de réceptio	n	
Dé	claration de situa	ation et de ressources pour la pério	ode du 01/03/2	2018 au 31/10	1/2018		
					* champ obligator	ire	
	1. Votre si	tuation familiale actuelle :					
	Info	rmation non disponible					
	Votre si	tuation familiale a-t-elle changé?	*				
	O Oui	Non					
	2. Êtes-vo	us nouvellement à la retraite ou en	avez-vous fai	t la demande	? *		
	O Oui	Non					
<	3. Avez-vo	ous séjourné à l'étranger pendant la	a période de r	éférence ? *			
	Oui	O Non					
	Précis	ser les dates du séjour (jj/mm/aaaa)			١,	
	Du *		au *		*·····		Dates du séjour à indiquer





Q =

ETAPE (3) : L'assuré a été hospitalisé pendant la période de référence

		* champ obligatoire			
		Champ obligatoric			
Votre situation familiale actuelle :					
Information non disponible					
Votre situation familiale a-t-elle changé ? •					
Oui Non					
2. Êtes-vous nouvellement à la retraite ou en avez	z-vous fait la demande ? *				
O Oui A Nee					
Oui Non					
 Oui ● Non Avez-vous séjourné à l'étranger pendant la pér 	riode de référence ? •				
	riode de référence ? 。				
3. Avez-vous séjourné à l'étranger pendant la pér		t la période			
3. Avez-vous séjourné à l'étranger pendant la pér Oui Non 4. Avez-vous été hospitalisé(e) sur plusieurs jour- de référence ? ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** *		t la période			
Avez-vous séjourné à l'étranger pendant la pér Oui Non Avez-vous été hospitalisé(e) sur plusieurs journe		t la période			
3. Avez-vous séjourné à l'étranger pendant la pér Oui Non 4. Avez-vous été hospitalisé(e) sur plusieurs jour- de référence ? ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** *		t la période	ı		
3. Avez-vous séjourné à l'étranger pendant la pér Oui Non 4. Avez-vous été hospitalisé(e) sur plusieurs jours de référence? Oui Non Nom de l'établissement de santé		t la période	Les référ	ences de	l'établissement à
3. Avez-vous séjourné à l'étranger pendant la pér Oui Non 4. Avez-vous été hospitalisé(e) sur plusieurs jour de référence ? Oui Non		t la période	Les référe	ences de	l'établissement à

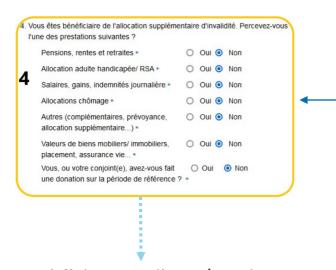






ETAPE (4): Renseignement du type de ressources

A noter: Les réponses aux questions sont positionnées par défaut sur « Non »



Ne s'affiche que si l'assuré touche une pension invalidité ET une ASI (Allocation Supplémentaire d'Invalidité). Voir slide 17

Étape pré	éalable Renseignements personnels R	essource	s V	alidation Accusé de réception		
éclaration	n de situation et de ressources pour la période	du 01/0	9/2020) au 31/08/2021		
couration	r de situation et de ressources pour la periode	44 0 170	37202	* champs obligatoires		
	Bénéficiez-vous ou avez-vous bénéficié (sur l journalières par votre caisse d'Assurance Mal			versement d'indemnités	∢ ·······	Si l'assuré a perçu des indemnito journalières (pas de liste déroulan
2.	. Votre situation professionnelle correspond-ell					que ce soit oui ou non)
2	Activité salariée ou maintien de salaire *					
11	Activité commerciale, libérale, artisanale *					Situation professionnelle
	Allocations chômages * Autre (exemple : indemnités journalières versées par un autre organisme) *	0 0			4	Slide 12/15
3.	Percevez-vous l'une des prestations suivante	s ?				
	Pension militaire d'invalidité *		ui 🤇	Non		
	Pension d'un régime spécial *	0 0	oui 🤇	Non		Détail des prestations
	Pension du régime agricole *	0 0	ui 🤇	Non	◀·····	Slide 16
	Rente accident du travail *	0 0	ui 🤇	Non		Silde 10
			ui 🧿			







ETAPE (4): Situation professionnelles, activité salariée

	Bénéficiez-vous ou avez-vous bénéficié (sur la période) du versement d'indemnités journalières par votre caisse d'Assurance Maladie ? * Oui Non
	Votre situation professionnelle correspond-elle à l'un des cas ci-dessous : Activité salariée ou maintien de salaire * Oui O Non
	Reprise le : Cessation le :
2. Votre situation professionnelle correspond-elle à l'un des cas ci-dessous :	Veuillez saisir le montant brut de vos revenus mensuels * ②
Activité salariée ou maintien de salaire * O Dui O Non	Du 01/03/2018
Activité commerciale, libérale, artisanale * O Oui O Non	Du 01/04/2018
Allocations chômages * Oui Oui Non	Du 01/05/2018 au 31/05/2018 100,00 Euros
Autre (exemple : indemnités journalières O Oui O Non versées par un autre organisme) *	Du 01/06/2018

A noter: Le nombre de ligne équivaut à la périodicité de la déclaration (mensuellement, trimestriellement...). En activant le bouton «+» l'assuré peut ajouter une ligne supplémentaire (12 lignes maximum).

Où trouver ces montants sur la feuille de paie?

En fonction de l'employeur de l'assuré, la ligne sur le bulletin de salaire peut s'intituler:

- •SECURITE SOCIALE -MALADIE
- •MATERNITE INVALIDITE DECES
- **•BASE SECURITE SOCIALE DU MOIS**
- •SECURITE SOCIALE DEPLAFONNEE
- •URSSAF MALADIE.....

Si l'assuré répond « oui », un encadré l'invite à saisir la **période concernée** ainsi que les **salaires bruts** soumis à la Sécurité Sociale déplafonnés/mois.





ETAPE (4): Situation professionnelles, activités commerciales

	2. Votre situation professionnelle correspond-elle à l'un des cas ci-dessous :	Activité commerciale, libérale, artisanale ➤ ● Oui ○ Non
2	Activité salariée ou maintien de salaire * Oui Non	Reprise le : Cessation le :
2	Activité commerciale, libérale, artisanale O Dui O Non	01/03/2018
	Allocations chômages * Oui Non	Veuillez saisir le montant brut des gains réalisés 🥎
	Autre (exemple : indemnités journalières ○ Oui	Du 13/03/2018 au 13/03/2018 10,00 Euros

Si l'assuré répond «oui», un encadré l'invite à saisir pour chaque mois, son bénéfice (s'il est soumis au régime d'imposition au réel) ou son chiffre d'affaires (s'il est soumis au régime d'imposition micro-fiscal). A noter: Le nombre de ligne équivaut à la périodicité de la déclaration (mensuellement, trimestriellement...). En activant le bouton «+» l'assuré peut ajouter une ligne supplémentaire (12 lignes maximum).

Si l'assuré a plus de 12 lignes à déclarer :

- Il valide sa déclaration avec les 12 lignes complétées
- Il adresse dans les meilleurs délais à sa CPAM, les montants mensuels des revenus restant à déclarer, depuis l'espace d'échange de son compte ameli ou par courrier.
- Il précise que son envoi est un complémentaire à une déclaration de ressources faite sur Internet.
- Le complément de déclaration ne sera pris en compte que si l'assuré a bien validé sa déclaration sur internet.

Oui O Non





ETAPE (4): Situation professionnelles, allocation chômage

2	2. Votre situation professionnelle correspond-elle à l'un des cas ci-dessous : Activité salariée ou maintien de salaire * Oui Non Activité commerciale, libérale, artisanale * Oui Non Allocations chômages * Non Autre (exemple : indemnités journalières Oui Non versées par un autre organisme) *	Veuillez préciser la nature de votre allocation de chômage * Reprise le : Cessation le : Veuillez saisir le montant brut journalier de vos allocations chômage * Du au Euros

Allocations chômages .

L'assuré précise la nature de son allocation chômage: allocation d'aide au retour à l'emploi ou allocation de professionnalisation et de solidarité par exemple.

Si l'assuré a repris ou cessé une activité, il indique les dates correspondantes.

S'il n'y a aucun changement par rapport à la dernière déclaration, il n'indique rien.

L'assuré saisit le montant brut journalier de son allocation chômage et les périodes de son indemnité de chômage. 12 lignes maximum.





ETAPE (4): Situation professionnelles, autres ressources

	2. Votre situation professionnelle correspond-elle à l'un des cas ci-dessous :
•	Activité salariée ou maintien de salaire * O Oui O Non
2	Activité commerciale, libérale, artisanale * O Oui O Non
	Allocations chômages ∗ ○ Oui ⊙ Non
	Autre (exemple : indemnités journalières

L'assuré répond «oui» : il saisit les revenus bruts pour chaque mois et précise la nature des ressources (exemple prévoyance). 12 lignes maximum

Autre (exemple : indemnités journalières versées par un autre organisme) *	s • Oui O Non
Exemple : indemnité journalières vers	sées par un autre organisme
Veuillez préciser •	
Organisme payeur : •	
Reprise le :	Cessation le :
Du au	Euros 🛨







ETAPE (4): L'assuré perçoit une ou plusieurs prestations

	3. Percevez-vous l'une des prestations su	vivantes ?	Pension militaire d'invalidité •
	Pension militaire d'invalidité *	Oui O Non	
3	Pension d'un régime spécial *	Oui O Non	Veuillez saisir le montant brut mensuel de la prestation *
	Pension du régime agricole *	Oui Non	
	Rente accident du travail *	Oui O Non	Pension d'un régime spécial • Oui Non
	Autre *	Oui O Non	Pension du régime agricole • Oui Non
	, and	0 0d. 0	Rente accident du travail Oui Non

L'assuré répond «oui» à l'une ou plusieurs pensions proposées : il saisit son **montant brut mensuel** sans indiquer de période

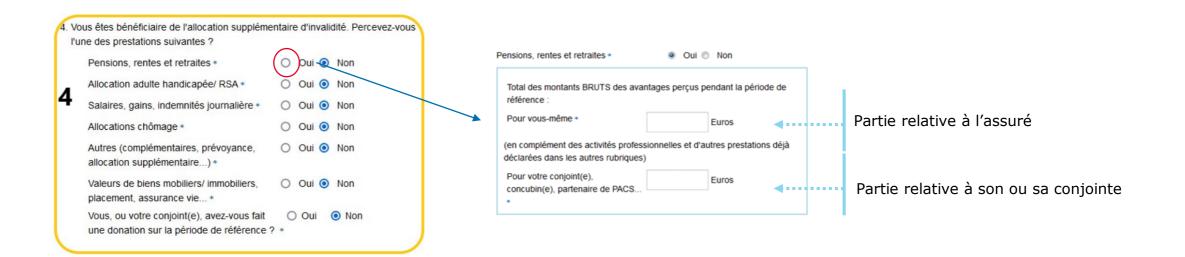




ETAPE (4) : Si l'assuré perçoit l'ASI

Si l'assuré bénéficie de l'Allocation Supplémentaire Invalidité (ASI), il doit répondre aux questions suivantes: Le montants que l'assuré(e) doit déclarer concernent :

- les ressources de son conjoint(e),
 concubin(e) ou partenaire pacsé
- les ressources supplémentaires non déclarées dans les écrans précédents



Plus de détails slide suivante





ETAPE (4) : Si l'assuré perçoit l'ASI

- L'assuré est célibataire et n'a pas d'autres ressources que celles déjà déclarées dans les écrans précédents:
- Cochez «Non»
- L'assuré est célibataire et il a d'autres ressources que celles déjà déclarées dans les écrans précédents:
- o Cochez «Oui»
- Il doit indiquer ses ressources
- O Et saisir obligatoirement 0 dans les ressources du conjoint(e), concubin(e) ou partenaire lié par un Pacs
- L'assuré est en couple et il n'a pas d'autres ressources que celles déjà déclarées dans les écrans précédents et son/sa conjoint(e),concubin(e) ou partenaire lié par un Pacs n'a pas de ressources:
- o Cochez «Non»
- L'assuré est en couple et il a d'autres ressources que celles déjà déclarées dans les écrans précédents et son/sa conjoint(e), concubin(e) ou partenaire lié par un Pacs n'a pas de ressources:
- o Cochez «oui»
- o indiquez ses ressources
- O Et saisir obligatoirement 0 dans les ressources du conjoint(e), concubin(e) ou partenaire lié par un Pacs
- L'assuré est en couple et n'a pas d'autres ressources que celles déjà déclarées dans les écrans précédents et son/sa conjoint(e), concubin(e) ou partenaire lié par un Pacs a des ressources:
- o Cochez «oui»
- o Indiquez ses ressources
- O Et saisir obligatoirement 0 dans les ressources du conjoint(e), concubin(e) ou partenaire lié par un Pacs

Validation



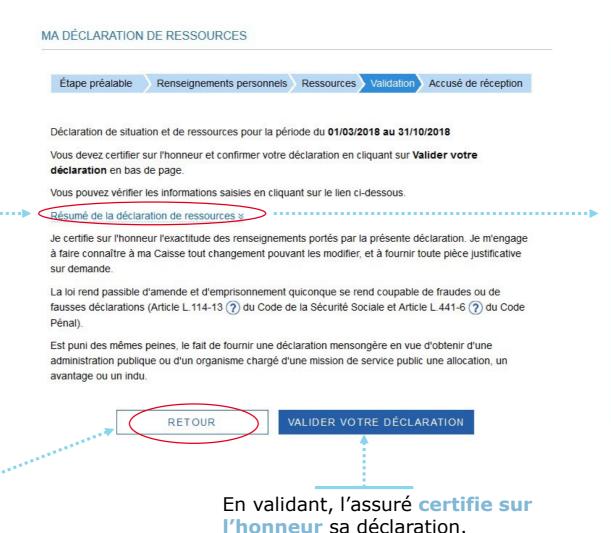


ETAPE (5): L'assuré valide sa déclaration de ressources

L'assuré peut
consulter le résumé
de sa déclaration
avant de valider

Retour aux écrans précédents possible pour une modification

ou un ajout



Renseignements personnels :

1. Votre situation familiale a-t-elle changé ? Non

Ressources:

- Bénéficiez-vous ou avez-vous bénéficié (sur la période) du versement d'indemnités journalières par votre caisse d'Assurance Maladie ? Non
- 2. Votre situation professionnelle correspond-elle à l'un des cas ci-dessous :
- Activité salariée ou maintien de salaire : Oui
 Montant des revenus/ gains réalisés pour chaque mois

Du 01/03/2018 au 31/03/2018: 100,00€

Du 01/04/2018 au 30/04/2018 : 100.00 €

Du 01/05/2018 au 31/05/2018: 100,

Du 01/06/2018 au 30/06/2018: 100,00€

- · Activité commerciale, libérale, artisanale : Non
- · Allocations chômages : Non
- Autre (exemple : indemnités journalières versées par un autre organisme) : Oui Nature de l'activité : indémnité journalière

Organisme paveur : MSA

Montant des revenus/ gains réalisés pour chaque mois :

Du 01/07/2018 au 31/07/2018: 50,00 €
Du 01/08/2018 au 31/08/2018: 50,00 €
Du 01/09/2018 au 31/10/2018: 50,00 €

- 3. Percevez-vous l'une des prestations suivantes ?
- · Pension militaire d'invalidité : Non
- · Pension d'un régime spécial : Non
- Pension du régime agricole : Non
- Rente accident du travail : Non
- · Autre : Non

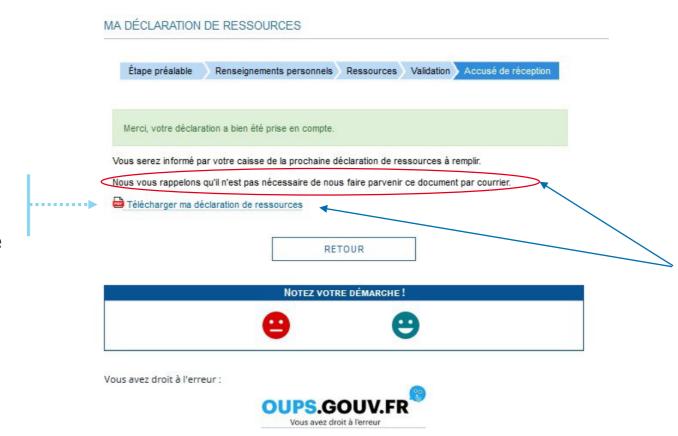
Validation





ETAPE (6) : La déclaration de l'assuré est validée

Sa déclaration est **téléchargeable** au format PDF. Il doit la télécharger immédiatement, plus tard, il n'aura plus la possibilité de le faire



L'assuré n'a pas besoin d'envoyer ce document par courrier à son organisme.